DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE

Séance du 8 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de convocation	:	1er avril 2025	**Date d'affichage**	:	1er avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.
Présents : FLAMAND Robert. Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoints, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe
Absents excusés : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, FRANCE Jean-Marie
Secrétaire de séance : VIRICEL Christelle

DEL3/08-04-25 – ASSAINISSEMENT : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.222.-3 ;
Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget assainissement de Valeille ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
Considérant les éléments susvisés ;

Présentation du CFU – Vue d'ensemble :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		54 137,30 €	2 311,18 €	
Part affectée à investissement				
Opérations de l'exercice	24 803,39 €	26 580,43 €	19 460,13 €	11 267,00 €
Totaux	24 803,39 €	80 717,73 €	21 771,31 €	11 267,00 €
Résultat clôture		55 914,34 €	10 504,31 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214203192-20250408-DEL3_08-04-25-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/04/2025

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget assainissement de Valeille.

- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,
Christelle VIRICEL

Le Maire,
Robert FLAMAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214203192-20250408-DEL3_08-04-25-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/04/2025